

République Française Département de la Moselle
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BAZONCOURT

Séance du 12 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERTRAND Dominique, Maire

Présents: O. Artur, J-C Baixas, D. Bertrand, G. Bettinger, P. Bettinger, E Driant, J. Lambert, F.Louyot, S. Neis, J. Pereira, P. Schwartz,

Absent-excuse : J-C Werth

Absents : V. Crone,

Aurélia CHALONS a été désignée secrétaire de séance

Vote des comptes administratifs et de gestion 2023

Le 1^{er} adjoint présente les comptes de gestion établis par le responsable du SGC de Metz puis les comptes administratifs.

Budget principal adopté à l'unanimité

| | Résultats à la clôture 2022 | Part affectée à l'investissement | Résultat 2023 | Intégration | Résultat à la clôture 2023 |
|----------------|-----------------------------|----------------------------------|---------------|-------------|----------------------------|
| INVESTISSEMENT | -64 864.48 | | 90 168.07 | 0.00 | 25 303.59 |
| FONCTIONNEMENT | 99 774.30 | 54 081.68 | 61 756.16 | 0.00 | 107 448.78 |
| TOTAL | 34 909.82 | 54 081.68 | 151 924.23 | 0.00 | 132 752.37 |

Budget Forêt adopté à l'unanimité

| | Résultats à la clôture 2022 | Part affectée à l'investissement | Résultat 2023 | Intégration | Résultat à la clôture 2023 |
|----------------|-----------------------------|----------------------------------|---------------|-------------|----------------------------|
| INVESTISSEMENT | 0.00 | | -1 749.60 | 0.00 | -1 749.60 |
| FONCTIONNEMENT | 64 851.20 | 0.00 | 4 087.36 | 0.00 | 68 938.56 |
| TOTAL | 64 851.20 | 0.00 | 2 337.76 | 0.00 | 67 188.96 |

Sous la présidence de Monsieur Artur Olivier 1er Adjoint, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion établis par Monsieur le responsable du SGC de Metz.

Puis, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les deux comptes administratifs.

Affectation des résultats Budget principal adopté à l'unanimité

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif présente :

X un excédent de fonctionnement de 107 448.78 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

| | | |
|---|---|------------|
| A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent) ou - (déficit) | + | 61 756.16 |
| B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT)..... | + | 0.00 |
| des anciens budgets annexes , précédé du signe + ou - (déficit) | | |
| C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE | + | 45 692.62 |
| ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit) | | |
| D) RESULTAT A AFFECTER = A+B + C (hors restes à réaliser) | + | 107 448.78 |
| E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT | | |
| déficit (besoin de financement) | - | 0 |
| excédent (excédent de financement) | + | 25 303.59 |
| F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT | | |
| Besoin de financement | - | 0.00 |
| Excédent de financement | + | 0.00 |
| G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F | | 0.00 |
| DECISION D'AFFECTATION | | |
| 1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement..... | | 0.00 |
| (au minimum couverture du besoin de financement F) | | |
| 2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002 | | 107 448.78 |
| (résultat à affecter ligne D moins ligne 1 ci-dessus) | | |

Affectation des résultats Budget forêt adopté à l'unanimité

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif présente :

X un excédent de fonctionnement de 68 938.56 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

| | | |
|---|---|-----------|
| A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent) ou - (déficit) | + | 4 087.36 |
| B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT)..... | + | 0.00 |
| des anciens budgets annexes , précédé du signe + ou - (déficit) | | |
| C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE | + | 64 851.20 |
| ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit) | | |
| D) RESULTAT A AFFECTER = A+B + C (hors restes à réaliser) | + | 68 938.56 |
| E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT | | |
| déficit (besoin de financement) | - | 1 749.60 |
| excédent (excédent de financement) | + | 0 |
| F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT | | |
| Besoin de financement | - | 0.00 |
| Excédent de financement | + | 0.00 |
| G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F | | 1 749.60 |
| DECISION D'AFFECTATION | | |
| 1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement..... | | 1 749.60 |
| (au minimum couverture du besoin de financement F) | | |
| 2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002 | | 67 188.96 |
| (résultat à affecter ligne D moins ligne 1 ci-dessus) | | |

Vote des taux des impôts directs locaux

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux.

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité

de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 26%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34.39 %
- taxe d'habitation : 15.96 %

Vote des budgets 2024

Le maire présente les deux budgets prévisionnels pour 2024 élaborés par la commission finances le 22 mars 2024.

Budget principal : adopté à l'unanimité

Les dépenses et les recettes s'équilibrent

En fonctionnement à 472 598.78 €

En investissement à 807 800.00 €

Budget forêt : adopté à l'unanimité

En équilibre en fonctionnement à hauteur de 71 638.96€

Et en investissement à hauteur de 8 499.20€.

Activités estivales : centre aéré

Le conseil municipal décide à l'unanimité

de réaliser le centre aéré 2024 (Accueil de Loisirs) sous réserve de finaliser l'équipe d'encadrement,

de recruter des agents contractuels, animateurs BAFA, pour assurer la direction, l'animation et la logistique du centre de loisirs pour une période de 3 semaines allant du 5 août 2024 au 23 août 2024 inclus.

Les 3 semaines se dérouleront au foyer rural avec repas pris sur place, temps calme effectué à l'école.

Les prévisions budgétaires sont inscrites au budget principal 2024.

Seront acceptés les chèques vacances, bons de vacances tels que CAF, MSA, Comité d'Entreprise, Amicale du personnel, etc.

Coût à la semaine selon quotient familial CAF

| | ACCUEIL EXTRASCOLAIRE Mairie BAZONCOURT | | | | | |
|--|---|----------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------|
| | Tranche 1 < 500 | Tranche 2 501-800 | Tranche 3 801 à 1200 | Tranche 4 1201 à 1600 | Tranche 5 1601 à 2200 | Tranche 6 > 2200 |
| Montant du QF de la famille | 350 | 550 | 850 | 1 250 | 1 650 | 2 250 |
| Coût d'une semaine complète (5 jours) | 65.00 | 85.00 | 110.00 | 130.00 | 155.00 | 180.00 |
| Ecart d'une tranche à l'autre | 0.00 | 20.00 | 25.00 | 20.00 | 25.00 | 25.00 |
| Nombre de jours d'utilisation par mois | 10.00 | 10.00 | 10.00 | 10.00 | 10.00 | 10.00 |
| Coût mensuel de l'accueil pour la famille (2 semaines) | 130.00 | 170.00 | 220.00 | 260.00 | 310.00 | 360.00 |
| Nombre de parts dans le foyer | 3.00 | 3.00 | 3.00 | 3.00 | 3.00 | 3.00 |
| Equivalence QF en ressources mensuelles | 1 050.00 | 1 650.00 | 2 550.00 | 3 750.00 | 4 950.00 | 6 750.00 |
| Part de l'accueil alsh dans le budget familial (Ne pas s'éloigner 7,5%) | 12.38% | 10.30% | 8.63% | 6.93% | 6.26% | 5.33% |
| Reste à vivre mensuel familial | 920.00 € | 1 480.00 € | 2 330.00 € | 3 490.00 € | 4 640.00 € | 6 390.00 € |

Par ailleurs, les enfants de la commune bénéficieront d'une réduction de 30€ /semaine.

Le prix comprend toutes les activités, le repas de midi, le goûter.

Vente de terrains communaux

Le Maire présente les demandes d'achats de terrains formulées par les exploitants actuellement liés par des baux communaux.

A savoir :

- M. Hocquart Loïc se porte acquéreur de la parcelle n°152 section 47 d'une surface d'4a50ca pour un montant de 270.00€
- M. Hocquart Loïc se porte acquéreur de la parcelle n°153 section 47 d'une surface de 2ha06a40ca pour un montant de 12 384.00€
- M. Hocquart Loïc se porte acquéreur de la parcelle n°302 section 47 d'une surface d'1ha87ca 79a pour un montant de 8 920.00€

Les frais d'acte seront à la charge des acquéreurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces propositions de vente et de prix et charge le Maire de signer les actes.

Délibération aux fins de signature par l'exécutif de la Convention de soutien « Communes et groupements communaux » pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

La Collectivité assure, seule, des opérations de nettoyage des déchets abandonnés, ainsi que des actions d'information, de communication et de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement.

Considérant l'intérêt que présente la commune de Bazoncourt pour la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus proposée par Citeo, il est proposé d'autoriser le Maire à signer ladite Convention avec Citeo.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité charge le Maire de signer, par voie dématérialisée, la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Forêt de Vaucremont : Devis ONF : programme travaux sylvicoles

Le Maire présente un devis établi par l'ONF concernant les travaux sylvicoles pour un montant de 2 840.00€ HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le programme de travaux sylvicoles 2024 présenté par l'ONF et accepte ce devis.

Demande de subventions pour la sécurisation des espaces publics

Le Maire présente plusieurs devis pour la sécurisation des espaces publics.

Le Conseil Municipal sollicite les subventions possibles pour ces travaux.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires en vue de l'obtention des subventions et décide de fixer le plan de financement tel que résumé ci-après, sur la base du devis estimatif précité ci-dessous :

Plan de financement :

| | |
|--|------------------|
| Sécurisation des espaces publics HT | 33 437.30 |
| Demande subvention AMISSUR 30% | 10 031.19 |
| Demande subvention région Grand Est 25% | 8 360.00 |
| Demande subvention DETR 25% | 8 360.00 |

Le solde sera financé sur les fonds propres communaux

La dépense est inscrite au budget primitif de l'année 2024

Adopté à l'unanimité

SAFER : promesse de vente d'un terrain communal

Le Maire informe le conseil municipal d'un courrier émanant des services de la SAFER proposant une promesse de vente concernant le terrain parcelle n°4 section 42.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge le Maire de signer tous les documents relatifs à cette affaire en vue de confier la vente à la SAFER.

Adopté à l'unanimité

Nb de conseillers en exercice 13

Nb de conseillers ayant pris part au vote 11

Date affichage le 12.04.2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en S/Préfecture le 12.04.2024

Publication et notification le 12.04.2024

Certifié conforme à l'original

Bazoncourt, le 12 avril 2024

Le Maire

